

Janvier 2003 : Charte école ouverte

Ouverture au minimum 2 semaines l'été et une semaine pendant les petites vacances.

- Accueil de qualité
- Programmes d'activités éducatives
- Améliorer les relations E/F/jeunes
- Public visé : prioritairement les CM2, les jeunes en difficultés
- Mise en œuvre : volontariat, rémunération (quand la participation excède les obligations de services) ; modalités d'organisation inscrites au PE (validées par le CA).

Aout 2006 : rôle et place des parents à l'École

- Droit d'information
- Droit d'expression
- Droit de participation (élections)
- Droit de réunion

Juillet 2008 : ouvrir l'école pour réussir l'intégration

- Parents volontaires : familiarisation avec l'institution scolaire (droits, devoirs...)
- Acquisition du français

Juillet 2010 : mallette des parents

- Ateliers débats : fonctionnement du SE, accompagnement, devoirs, parentalité, autorité, sanctions, santé, éducation...
- Nouer et renforcer les liens
- Prévention de l'absentéisme et de la violence scolaire

2010 : recommandations du Haut Conseil à l'Intégration (rapport remis au 1^{er} ministre)

- Réussir l'intégration des ENAF
 - ▶ Hors zep : classe d'accueil pour les 16-18 ans
 - ▶ Pédagogies adaptées : développer le langage et l'acquisition du français
 - ▶ Outils présentant le SE en langue d'origine à l'occasion de la journée « Vivre en France »
- Inégalités sociales
 - ▶ Politique d'accueil : responsabiliser et améliorer la communication avec les parents
 - ▶ OEPRI
 - ▶ Module d'apprentissage du français
 - ▶ Développer le soutien, les études dirigées, l'accompagnement éducatif
 - ▶ Lutte contre l'illettrisme : remise à niveau dès le CE2
 - ▶ Plus de moyens en ZEP et scolarisation des -3ans
 - ▶ Développer un réseau d'internats accessible à tous
- Réaffirmer les valeurs de la République
 - ▶ Principe de laïcité
 - ✓ Refuser tout compromis sur les contenus des programmes et l'assiduité scolaire
 - ✓ Faire respecter la laïcité par tous (y compris les collaborateurs occasionnels, accompagnateurs de sorties scolaires)
 - ✓ Plats de substitution sans céder aux revendications religieuses
 - ▶ Patrimoine commun
 - ✓ Suppression du dispositif ELCO (enseignement des langues et culture d'origines) financés par le pays d'origine et conçu dans l'hypothèse d'un retour au pays d'origine
 - ✓ Devise de la République
 - ✓ Mixité et égalité homme/femme dans le RI des établissements
 - ✓ Sanctionner les manifestations et propos sexistes
 - ✓ Formation sur les problématiques de discriminations dans les masters

Octobre 2012 : CASNAV (centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés en France)

Missions :

- Repérage des situations de non scolarisation
- Lutte contre l'absentéisme

- Favoriser l'inclusion scolaire
- Actions de médiation auprès des familles
- Formation des enseignants

Juillet 2013 (loi d'orientation) : redynamiser le dialogue E/F (coéducation)

Circulaire de rentrée 2013 : améliorer le dialogue E/F

- Création d'espaces parents pour des rencontres
- Actions de soutien à la parentalité
- Actions éducatives familiales (lutter contre l'illettrisme)
- Ecole ouverte : accès à tous à la restauration

Octobre 2013 : renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires

- Rendre effectif les droits d'information /d'expression des parents (attention particulière aux parents les plus éloignés du SE)
- Construire une véritable coopération entre parents/école
- Développer la coordination et la visibilité des actions d'accompagnement à la parentalité

Novembre 2014 : Ouvrir l'école pour la réussite des enfants (OEPRE)

- **Public prioritaire** : parents étrangers primo-arrivants
- **Objectif** : mieux accompagner la scolarité de leurs enfants et ainsi améliorer leur chance à l'école
- **Dispositif** au sein des établissements scolaires, pris en charge par l'Etat
- **But** :
 - ▶ Acquisition du français : lire et comprendre des écrits relatifs à la scolarité (bulletins, EDT...)
 - ▶ Connaissance du fonctionnement et des attentes de l'Ecole vis-à-vis des élèves et des parents : coopérer avec l'Ecole (coéducation), connaître les rôles des différents intervenants, avec un accès effectif à leurs droits d'information, d'expression, assurer le suivi de la scolarité de leurs enfants.
 - ▶ Connaître les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité) et comprendre les usages sociaux (prise de rendez-vous, politesse...)
- **Organisation des formations**
 - ▶ Inscrit au PE
 - ▶ Pendant la semaine, à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre
 - ▶ 120h pour une année scolaire
 - ▶ Engagement d'assiduité signé par les parents inscrits
 - ▶ Formation dispensée par des enseignants de l'EN ou associations agréées.
- **Information famille**
 - ▶ L'OFIL (*Office français de l'immigration et de l'intégration*) informera les primo arrivants
 - ▶ CASNAV
 - ▶ REAAP
 - ▶ CLAS
 - ▶ CANOPE
 - ▶ Autres associations

Circulaire de rentrée 2015 : EFIV (Enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs) + EANA (Enfants allophones nouvellement arrivés)

- Garantir **l'accès à l'instruction** des 6-16 ans dès lors qu'ils sont sur le territoire français
- Permettre une **scolarisation en milieu ordinaire** en prenant en compte les **besoins spécifiques** de ces enfants
- **UPE2A (Unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants)**: inscrits dans une classe ordinaire tout en bénéficiant d'un enseignement renforcé en français langue 2nde.
- **Continuité pédagogique** pour les enfants itinérants : renforcer la fréquentation régulière d'un établissement scolaire aussi souvent que les périodes de sédentarité le permettent
- **Casnav** : mobilisent tous les dispositifs pour organiser au mieux la scolarisation des ces publics et forment les enseignants pour mieux comprendre les besoins spécifiques de ces publics et d'adapter leurs pratiques pédagogiques.

Circulaire de rentrée 2016 : dispositif ELCO (*enseignement de la langue et de la culture d'origine*) ouvert à partir du CE1 à tous les volontaires, quelque soit leur origine/nationalité ; l'enseignement est assuré par des enseignants mis à disposition par les pays partenaires (expérimentation avec le Maroc et le Portugal)